



COMMUNIQUE

Naissance du Dauphin de France Louis de Bourbon, duc de Bourgogne et de son frère SAR le prince Alphonse, duc de Berry

Le Prince de Bauffremont, Président de l'Institut de la Maison de Bourbon, est heureux de faire part que
Vendredi 28 mai 2010, à 15h33 et 15h34 (heure française),
Madame la Princesse Marie Marguerite, duchesse d'Anjou, épouse de Monseigneur le Prince Louis, Chef
de la Maison de Bourbon, successeur des Rois de France,
a mis au monde à New-York (Etats-Unis d'Amérique)
Monseigneur le Prince Louis, Dauphin de France
et SAR Monseigneur le Prince Alphonse.

Un communiqué du secrétariat de Monseigneur le Duc d'Anjou précise que le Prince Louis de Bourbon, Dauphin de France est né, à 9 h 33 (heure locale) et qu'il a été titré duc de Bourgogne. A sa naissance il pesait 3,340 Kg et mesurait 51 cm. SAR le Prince Alphonse de Bourbon, titré duc de Berry, est né à 9 h 34 (heure locale). Il pesait 3,710 Kg et mesurait 52 cm.

Les deux Princes et leur Mère se portent bien.

Pour mémoire rappelons que le Duc et la Duchesse d'Anjou étaient déjà parents de SAR la Princesse Eugénie née le 5 mars 2007.

Dans les prochains jours l'Institut de la Maison de Bourbon, fera célébrer une messe d'action de grâces pour la naissance du Dauphin et de son frère.

*

* *

Monseigneur le Duc d'Anjou, fils de Monseigneur le Prince Alphonse de Bourbon, Duc d'Anjou et de Cadix, aîné des descendants de rois de France, est chef de la maison de Bourbon depuis le 20 janvier 1989. Marié en novembre 2004, le couple princier partage son temps entre la France, l'Espagne, le Venezuela et les USA où le Prince exerce ses fonctions dans le secteur financier international.

P.J. : Notice sur le titre de Dauphin

*

* *

Institut de la Maison de Bourbon
Organisme culturel reconnu d'utilité publique
81, avenue de La Bourdonnais
75007 Paris

Tel : 01 45 50 20 70
mel : contact.royaute@wanadoo.fr

DAUPHIN

Si le terme désigne actuellement le fils du roi appelé à sa succession ce fut à l'origine un prénom.

Du prénom au titre, du Dauphiné à la France :

Le prénom *Dauphin* (*Dalphinus, Delfinus*), en usage en Occident dès la fin du IV^e siècle, fut porté comme second prénom par les comtes du Viennois à partir de Guigues IV (comte de 1133 à 1142) et, après lui, par ses successeurs. Ce prénom, peu usité, finit par devenir le titre particulier des comtes du Viennois, dont les territoires prirent le nom de Dauphiné.

Lorsque le *Dauphin* Humbert II vendit en 1343 son Dauphiné à Philippe VI (1328-1350), il y mit simplement pour condition qu'un des enfants de France, celui qui aurait en partage les Etats qu'il cédait, porterait le titre de Dauphin. Le premier à avoir porté ainsi le titre fut le Dauphin Charles, futur Charles V (roi 1364-1380). Mais l'habitude se prit vite de réserver cette appellation au fils aîné, héritier présomptif de la couronne jusqu'au duc d'Angoulême, fils de Charles X, sans que le Dauphiné, pour autant, soit un apanage.

Dans ses lettres patentes le Dauphin se qualifiait de par la grâce de Dieu fils aîné de France, Dauphin de Viennois.

Le Dauphin fils de Louis XIV fut le premier qui ait été qualifié de *Dauphin de France* terme qui fut désormais substitué à Dauphin de Viennois. Il ne suffisait pas pour être Dauphin d'être l'héritier présomptif de la couronne : il fallait aussi être fils du Roi. Ainsi Louis XII, François 1^{er} et Henri IV ne furent jamais Dauphins. On donna le nom de *Grand Dauphin* au fils aîné de Louis XIV, Louis de France, né en 1661, mort en 1711, avant son père. Le *Second Dauphin* fut Louis, fils du Grand Dauphin, né en 1682, mort en 1712, également avant Louis XIV.

La naissance du Dauphin un moment solennel pour la royauté.

La naissance d'un dauphin était toujours l'occasion de cérémonies magnifiques et imposantes. Toutes les cloches de toutes les églises de Paris sonnaient jusqu'au soir, et c'était le seul cas pour lequel tintassent aussi en branles les cloches du palais et celles de l'Hôtel de Ville, Feux de joie, chants de joie, processions solennelles, distributions au peuple de vin et de viande à la porte des échevins, étaient l'accompagnement obligé de ces fêtes. Le roi était complimenté par le corps diplomatique, par les cours souveraines, par le corps de ville, qui allaient saluer le Dauphin. On délivrait un certain nombre de prisonniers.

Le Dauphin n'avait, de droit, aucune part au gouvernement : il n'avait que celle qu'il convenait au roi de lui donner. Mais il avait de grands honneurs : il était Dauphin par la grâce de Dieu et il était seul avec le roi à user de cette formule. On l'appelait Monseigneur en lui écrivant, M. Le Dauphin en parlant de lui, Monsieur en lui parlant.

Sources : *Dictionnaire des Institutions de la France, XVI^e-XVIII^e siècle*, par M. Marion, éditions Picard, Paris 1976 ; *Dictionnaire de l'Histoire*, Michel Mourre, Bordas, Paris, 1993.